

F.F.S.B. - C.B.D. DE COTE D'OR

DIMANCHE 11 MAI à AUXONNE -
CHAMPIONNAT DE COTE D'OR - DOUBLE
3° et 4° division

ORGANISATION : AUXONNE- A charge de l'A.S. ORGANISATRICE : outre l'organisation de la compétition, **la fourniture d'une coupe aux finalistes de chacune des catégories et les frais d'arbitrage**

RESPONSABLE DU CBD : Robert DANTELLE

ARBITRAGE : YVES SAINSSAINE Rémi PROST Robert DANTELLE

- Début des parties de poules : 8 h

- durée des parties : 1 h 30 ou 13 points

INSCRIPTIONS 8€ par équipe : **INSCRIPTIONS ENCAISSEES LE JOUR DE LA COMPETITION par chèque à l'ordre du CBD.** -

Indemnités : Boissons gratuites à l'issue de chaque partie offertes par

Le CLUB ORGANISATEUR

LES INSCRIPTIONS SERONT RECUES EXCLUSIVEMENT PAR L'INTERMEDIAIRE DES PRESIDENTS D'A.S., EN UTILISANT L'IMPRIME CI-JOINT, QUI DEVRA PARVENIR

AU PLUS TARD : **le 6 Mai.** par mail : robert.dantelle & orange.fr ou

A L'ADRESSE SUIVANTE : Robert DANTELLE 22 Chemin de la Reine Blanche 21130

COMPOSITION DES EQUIPES :

* les joueurs de chaque équipe (2 ou 3 joueurs) doivent appartenir à la même A.S. ou E.S.B. ; un joueur de 4ème division est autorisé dans une équipe de 3ème division.

* les cadets même surclassés ne peuvent participer à ce Championnat

Ce Championnat qualifiera 3 Équipes en 3ème division et 6 Équipes en 4ème division pour le Championnat de Bourgogne qui aura lieu le 1 juin 2014 à NUITS.

Les joueurs s'engagent à participer à la compétition jusqu'à la finale pour le titre de Champion de Côte d'Or et la qualification au Championnat Régional.

OBLIGATOIRE : **LICENCE AVEC TAMPON DU CLUB**
CACHET MEDICAL AINSI QUE LA TENUE DU CLUB.